



Le collège en finale UNSS Tennis

publié le 16/12/2011 - mis à jour le 14/10/2015

QUEL SUSPENS !

Le Mercredi 7 décembre, ont eu lieu à LA JARNE, 2 compétitions de tennis UNSS, où étaient engagées nos équipes du collège de La Tremblade.

Chacune de ces rencontres a été le cadre de belles surprises et d'un scénario haletant jusqu'à leur terme.

Tout d'abord, nous avons une équipe en finale départementale de la formule « loisir ».



Nous étions favoris, notre équipe présentait un joueur classé et des habitués des courts de tennis. En face, l'équipe d'Aytré comportait que des débutants. D'ailleurs, très vite Emma LERNO nous donnait l'avantage après son simple réussi. Mais, Léo de son côté avait toutes les peines du monde à se défaire d'un joueur plus âgé, plus grand et surtout plus endurant...Il perd de peu....Egalité : 1 à 1. Dans le simple suivant, Maxime MARTINEZ, pas dans son assiette, a mal débuté sa rencontre en commettant beaucoup de fautes. Il ne réussit pas à redresser la barre. Dommage : 2 à 1 pour Aytré.

Léa GROLLEAU et Léo MATTET durent s'employer, courir dans tous les sens, renvoyer la balle une fois de plus que leurs adversaires pour gagner le double mixte en 3 sets !

Egalité de nouveau : 2-2.

Dans ce cas, un double doit être joué...et malheureusement Emma et Maxime ne trouvèrent pas les solutions. Victoire 3-2 d'AYTRE.

Chaque joueur de notre équipe est tout de même récompensé d'une médaille d'argent pour leur 2ème place (ils sont tout de même vice-champion départementaux).



Dans la seconde compétition, ½ finale formule « expert », nous présentions nos meilleurs joueurs mais à la vue des classements nous n'avions aucune chance contre l'équipe n°1 d'AYTRE...mais tant que le match n'est pas terminé, on peut espérer...

Logiquement, nous perdons assez rapidement les 2 premiers simples. Clélia HYLLAIRE, impressionnée par son adversaire, eut beau se défendre, l'écart était trop grand. Quand à Lucas MONTBULEAU, il était confronté au champion régional. Il livra une belle bataille mais échoua. Bilan : 2-0 pour AYTRE.

Et puis...Théo RIVIERE nous redonna un petit espoir. Il balada son adversaire d'un coin à l'autre du court pour gagner un point précieux : 2-1 pour AYTRE.

Du coup, Paco BOISHARDY, surmotivé, avec Clélia qui ne lâchait rien, profitèrent des erreurs de leurs adversaires, pour faire douter l'équipe d'AYTRE...petit à petit, points après points, après 3 sets serrés, le match fut remporté par nos joueurs. Egalité : 2 partout.



Finalement, le double garçon, le 5ème match allait être décisif.

Lucas et Théo furent confrontés au champion régional associé à un joueur bien classé. Les premiers échanges étaient de haut niveau, les joueurs se rendaient coups pour coups.



Mais, sous la pression, après de petites fautes, AYTRE craqua au moment où nos joueurs trouvaient les solutions et faisaient les bons choix. Le champion régional en jeta sa raquette de colère.

C'est gagné (3 à 2) : bravo LA TREMBLADE, on est en finale ! Mais que ce fut long et quel suspens !



Comme quoi tout est possible dans le sport...

Un grand merci à M. BISSIRIER qui nous a accompagné...le suspens donnerait il des frissons à EMMA ?

Pour information :

la finale départementale « expert » de tennis se déroulera le mercredi 11 janvier à LAGORD.